

23 27 W 13

Ministère des Affaires sociales

26 Juin 1967

Le Directeur de la Cité d'Accueil

66/ SLD  
~~66/ SLD~~

à

OBJET: Recensement de la  
distribution de 1967.

Monsieur le Directeur Régional  
de l'I.N.S.E.E.  
41 rue des Sablières  
33 - BORDEAUX

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la  
Cité d'Accueil des Français d'Indochine implantée à Sainte-Livrade-s-Lot  
(Lot et Garonne) est un organisme administratif dépendant du Ministère  
des Affaires Sociales ( Direction de la Population et des Migrations -  
Sous-Direction des Programmes Sociaux en faveur des Migrants - 1 Place  
Fontenoy - PARIS (7ème).

Les familles hébergées à la Cité d'Accueil  
subviennent elles-mêmes à leurs besoins.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-



LF/YG

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

45

DIRECTION DE LA POPULATION  
ET DES MIGRATIONS

PARIS LE 14 OCT. 1966

Sous-Direction des Programmes  
Sociaux en faveur des Migrants

P3/n° 44

19 OCT. 1966



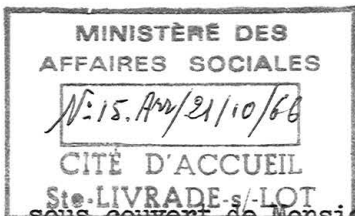
Le MINISTRE des AFFAIRES SOCIALES

à

Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil

de SAINTE-LIVRADE

(Lot-et-Garonne)



~~sous couvert de Monsieur le PREFET du LOT-et-GARONNE~~

Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

47 - AGEN

Objet : Destinataire de vos correspondances

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dorénavant votre correspondance destinée à l'Administration Centrale doit être adressée sous le timbre de la Direction de la Population et des Migrations - Sous-Direction des Programmes Sociaux en faveur des Migrants - 1, place Fontenoy - 75 - PARIS (7 °) - Bureau P/3.

Pour le Ministre et par autorisation

Le Maître des Requêtes au Conseil d'État  
Directeur de la Population  
et des Migrations

*Michel Masneuf*

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POPULATION ET DE L'ACTION SOCIALE  
Sous-Direction de l'Action Sociale et de l'Enfance  
5<sup>e</sup> Bureau

PARIS, LE 16 FEV. 1966

BUREAU DU COURBIER  
10 FEV 1966  
et de la COORDINATION

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

à

Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE  
d'ACCUEIL de SAINTE LIVRADE

sous couvert de M. le Préfet de Lot-et-Garonne  
- Direction Départementale de l'Action  
Sanitaire et Sociale

47-A G E N  
=====

Je vous prie de bien vouloir modifier  
l'entête de vos correspondances : au lieu de  
Ministère de la Santé Publique et de la Population  
inscrire : Ministère des Affaires Sociales. ✓

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur du Cabinet  
*[Signature]*

DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

VU et TRANSMIS

LE DIRECTEUR

*[Signature]*

1/ - Demande que les crédits nous soient délégués pour le 2<sup>e</sup> semestre, *oui*  
au lieu des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre.

*Déjà sur note  
Avril 66*

2/ - Augmentation du personnel ( 5 % à compter de Janvier 1966 )

3/ - Recette salle de douches :  
en 1965 la recette s'élevait à 4.123,80 Fr  
Dépense fuel domestique 1.080,00  
Bénéfice = 3.043,80 Fr

*travaux en service terminé  
en 4 mois.*

4/ - Vérification devis pour travaux - *Justification nous adresser à Ingénieur chef*

5/ - Carnet de bons de transport - *fait venir à M. Peltjens*

6/ - Projet d'installation de compteurs électriques - *Projet pour examen courant*

7/ - Recrutement d'un éducateur pour s'occuper des jeunes après les heures de classe, les jeudis et congés scolaires *au lieu de servir dans le café jeux aux jeux à nos automobiles. (FLIPPERS.)*

8/ - Cas des rapatriés isolés d'Indochine ou de Pondichéry qui ont de la famille hébergée à la Cité d'Accueil, venant passer quelques jours chez leurs parents et qui par la suite, par l'intermédiaire de M. le Maire de Ste-Livrade-s-Lot ou de la Préfecture de Lot et Garonne, sollicitent l'hébergement à la Cité d'Accueil.

9/ - Recrutement d'un éducateur <sup>(moniteur)</sup> *(commissaire français M. LAZES - salaire à l'indication -)*  
*(salaire proposé = 700,00 F - fixe de 1500 + variable)*  
*oui - pour 1967 - commencer de suite -*

*3 unités = Secteur - comptable - 2 Dactylo - Steno*  
*Janv. 1967*

REUNION DU 8 MARS 1966 au MINISTÈRE DES  
AFFAIRES SOCIALES.

ORDRE du JOUR :

*Reunion présidée par M. CHARLES - Directeur Général de la  
Population et de l'Action Sociale.*

- Problèmes des Centres de mineurs - ONGLES - SALLERANS.
- Problèmes d'Ordre Général.
  - Relations D D A S S et Centres - et Ministère.
  - Règlement Intérieur Centres - Directeur et Médecin-Chef.
- Problèmes médico-sociaux
  - P.M.I. Pédiatrie - Puéricultrice.
  - Service Social.
  - Aide Sociale à l'Enfance - aux Infirmes - aux Personnes Agées.
- Problèmes scolaires.
  - Décret du 18-2-1966 - Prestations Familiales.
  - Centre aéré - Colonies de vacances.
  - Fournitures scolaires
  - Entretien des locaux - Fonds Barangé
  - Cours pos<sup>ts</sup>colaires
- Problèmes des adultes
  - Centre de rééducation professionnelle.
  - Atelier protégé - Formation professionnelle.
  - Cours d'adultes - alphabétisation - livres spécialisés.
  - Offres d'emplois
  - Orientation professionnelle.
  - Secours aux hébergés.

- Problèmes des interventions des Associations privées

- Problèmes du Personnel d'encadrement

- Débouchés offerts.

PARIS, LE 14 FEV. 1966

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ACTION SOCIALE  
14 F. 1966  
de la COORDINATION

*Bole*

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

à

Monsieur le PREFET du LOT & GARONNE

- Cabinet -

O B J E T : Gestion des Centres d'Accueil  
de BIAS et de SAINTE-LIVRADE -

A la suite de la prise en charge par mon  
Département des Centres d'Accueil de BIAS et de SAINTE-  
LIVRADE il est nécessaire de faire le point pour la  
gestion de ces Centres.

Le Ministère des Affaires Sociales conti-  
nue à gérer ces Centres comme le Ministère de l'Intérieur  
c'est à dire en gestion directe.

Je vous serais très obligé de bien vouloir  
continuer à assurer le relais entre mon Administration et  
ces organismes tant au point de vue technique qu'au  
point de vue financier.

Le Docteur DARME, Directeur départemental  
de l'Action Sanitaire et Sociale restera en contact  
étroit avec le Docteur DAOULAS Médecin-Chef des dispen-  
saires de BIAS et de SAINTE LIVRADE. Il est habilité  
à régler toutes les questions sanitaires ou sociales  
sur le plan départemental.

La gestion directe étant assurée par mes  
services, je vous prie de bien vouloir renouveler à votre  
service de l'Ordonnancement les instructions qu'il avait  
reçues quand le Ministère de l'Intérieur assurait la  
gestion de ces Centres : la comptabilité de ces Centres

./...



sera établie de la même manière, les contrats du personnel continueront à être valables, en attendant que de nouveaux contrats soient établis par mon Administration, les marchés seront passés comme les précédents, de gré à gré.

La situation du personnel contractuel va être étudiée incessamment, en vue d'assurer aux contractuels une situation stable et si possible, d'avenir, tout au moins pour les plus jeunes. L'importance de ce problème n'a pas échappé à mes services. Si une défaillance se produisait, en particulier, pour un poste de Directeur, il serait fait le nécessaire dans les meilleurs délais pour le remplacement de cet agent. Je puis vous donner tout apaisement à ce sujet.

Le problème médical est incontestablement le plus important. Aussi, s'il s'avérait qu'un médecin-adjoint soit indispensable pour le fonctionnement de ces Centres, le Docteur DAOULAS serait chargé de recruter un jeune confrère qui serait engagé sur les crédits de l'aide médicale avec imputation complète au compte de l'Etat; il en serait de même pour le recrutement et la rémunération d'un infirmier.

Tous les problèmes qui ont été évoqués lors de la réunion de travail du 18 janvier à BIAS ne m'ont pas échappé et ont retenu ma plus vive attention et je rechercherai toujours à trouver une solution rapide et efficace pour faciliter le travail des autorités locales, en souhaitant que les populations de ces Centres s'intègrent peu à peu dans la population autochtone, comme cette osmose se fait déjà très nettement sentir à SAINTE-LIVRADE, les Rapatriés d'Indochine étant installés dans votre département depuis près de 7 ans. ✓

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur du Cabinet,

*Bernard Pury*